

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Championnats du Doubs Jeunes et Vétérans  Règlement | | Règlement Présentation : 21/11/2023 Adoption : 21/11/2023 Entrée en vigueur : 21/11/2023 Validité : Saison 2023-2024 Nombre de pages : 3 |
|  |  | *5 grammes de plumes, des tonnes d’émotion* | |

1. **Objet**



Le « Championnat du Doubs Jeunes et Vétérans » (Doubs Jeunes / Vétérans) est une compétition individuelle organisée par le « Comité Départemental du Doubs de badminton » (Codep25) à l’issue de laquelle sont décernés les titres de champion du Doubs dans les cinq disciplines et dans des séries par catégorie d’âge jeunes et vétérans :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Junior | | Cadet | | Minime | | | Benjamin | | Poussin | |
| V1 | V2 | | V3 | | V4 | V5 | | V6 | | V7 et + |

Conformément à leur règlement, ces titres de champion départemental peuvent être qualificatifs pour les championnats régionaux correspondants.

En l’absence de commission départementale compétition, la gestion et le suivi de ce championnat sont délégués au président du Codep25 et à l’organisateur.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d’organisation du Doubs Jeunes / Vétérans , ci-après désigné « le championnat ».

Le championnat se déroulera le samedi 06 et dimanche 07 janvier 2024 à Orchamps-Vennes au Gymnase municipal. Il sera coorganisé par le Codep25 et le Badminton Valdahon Vercel.

1. **Critères de Participation**
   1. **Nationalité**

Le championnat est ouvert à tous les licenciés du Codep25 sans restriction de nationalité.

* 1. **Licences**

Seuls peuvent être admis à participer au championnat les joueurs licenciés au sein du Codep25 et ne faisant l’objet d’aucune suspension, aux dates du championnat.

* 1. **Catégorie d’âge et série d’inscription**

Les inscriptions sont ouvertes à partir de la catégorie d’âge Poussin à l’exception de la catégorie Sénior.

Les joueurs peuvent participer au championnat dans leur série à la date du CPPH retenue ou dans la série juste supérieure. Pour les paires, ne sera considéré que la série du joueur le plus jeune. Une dérogation exceptionnelle motivée pourra être étudiée.

Les joueurs peuvent s’inscrire dans des séries différentes pour chaque discipline.

Selon les inscriptions, l’organisation en accord avec le Juge-Arbitre (JA) du championnat pourront regrouper des séries.

* 1. **Classement et CPPH**

Le classement et le CPPH auquel il est fait référence est celui du : Jeudi 21 décembre 2023

Pour les simples comme pour les doubles, les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune. Pour les doubles, c’est la moyenne de chaque CPPH individuel dans le tableau concerné qui sera utilisée comme identifié dans badnet, logiciel utilisé pour la compétition

* 1. **Critères de qualification** 
     1. **Limitation des inscriptions**

Au-delà de 120 participants, le comité d'organisation en accord avec le JA, s'autorise à limiter les inscriptions dans chaque tableau pour le bon déroulement de la compétition au bénéfice des meilleurs CPPH. Les séries ouvertes aux joueuses seront prioritaires sur celles ouvertes aux joueurs.

* + 1. Constitution des paires de doubles

Les inscriptions aux choix sont autorisées. Toutefois, en cas de limitation des inscriptions, les paires constituées seront prioritaires.

* + 1. Remplaçants

Les joueurs/paires inscrits mais non retenus selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH. Dans la limite de l’article 3.2.5 du RGC, les forfaits et désistements de dernière minute seront remplacés :

* En simple : au choix de l’ordre d’inscription, et par le joueur suivant sur la liste d’attente si abandon d’un joueur titulaire.
* En double mixte : au choix de la personne restante, et par la paire suivante sur la liste d’attente si abandon de la paire titulaire.
* En double hommes et femmes : au choix de la personne restante, et par la paire suivante sur la liste d’attente si abandon de la paire titulaire.

1. **Modalités d’inscription**
   1. **Diffusion des invitations**

Les invitations sont envoyées à tous les clubs du Codep25 selon l’échéancier suivant :

– Envoi des invitations au plus tard le : mardi 21 novembre 2023

– Date limite d’inscription : mercredi 27 décembre 2023

– Diffusion des participants retenus et de la liste d’attente : vendredi 29 décembre 2023

– Tirage au sort entre 9 et 5 jours avant la compétition

– Envoi des convocations : le mardi 02 janvier 2024

* 1. **Modalités d’inscription**

**Un joueur doit être inscrit par son club uniquement**.

Le règlement des droits d’inscription sera à acquitter sur facture adressée par le Codep25 aux clubs à l’issue de la compétition.

* 1. **Montant des droits d’inscription**

Les droits d’inscription sont de :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 1 tableau | 2 tableaux | 3 tableaux |
| Catégories Jeunes | 10 € | 10 € | 10 € |
| Catégories Vétérans | 10 € | 14 € | 17 € |

1. **Déroulement du championnat**
   1. **Tableaux**

Aucun tableau ne comportera plus de 24 participants.

Dans la limite du respect du règlement général des compétitions, des impératifs techniques de l’organisation et des horaires indicatifs, tous les tableaux se dérouleront en poule avec deux sortants.

Si besoin, une limitation du nombre de sortant par poule sera mise en place. En fonction du nombre de participants, cette limitation pourra ne pas être homogène entre les différents tableaux.

Dans le respect de l’article 3.2.1.5 du RGC, les tableaux pourront être découpés en série (1, 2…) selon les inscriptions et les CPPH des participants. Seule la série 1 accordera les titres de champions et vice-champions du Doubs.

Les tableaux de simple se dérouleront en poules de 3 (de préférence) ou de 4 avec, dans la mesure du possible, 2 sortants par poule ou, le cas échéant, sous forme de poule unique de 3, 4 ou 5. Les tableaux de double et de mixte se dérouleront en poules dans la mesure du possible. L’organisateur se réserve le droit d’organiser ces tableaux en élimination directe.

L'organisation favorisera le déroulement de petites finales pour classer les 4 premiers

Le découpage des séries et la répartition des catégories d’âge et des disciplines au fil de la journée seront faits au seul bénéfice du bon déroulement de la compétition

* 1. **Arbitrage**

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au JA qui accédera à cette demande s’il la juge nécessaire. Suivant la disponibilité d’arbitres officiels dans la salle, les phases finales seront arbitrées.

* 1. **Points particuliers**

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.

Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l’appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.

Le test des volants devra s’effectuer dès l’arrivée sur le terrain.

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Les horaires et l’ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.

1. **Modalités d’organisation du championnat**
   1. **Horaires indicatifs**

* Samedi de 8h00 à 21h00
  + Samedi matin :
    - Simples jeunes, phases qualificatives
    - Mixtes vétérans, phases qualificatives
  + Samedi à partir de midi :
    - Simples jeunes, phases qualificatives et phases finales
    - Mixtes jeunes, phases qualificatives
    - Mixtes vétérans, phases finales
    - Doubles vétérans, phases qualificatives
* Dimanche de 8h30 à 18h00 (remise des récompenses incluse).
  + Dimanche matin :
    - Doubles jeunes, phases qualificatives
    - Simples vétérans, phases qualificatives
  + Dimanche à partir de midi :
    - Doubles jeunes, phases finales
    - Mixtes jeunes, phases finales
    - Simples vétérans, phases finales
    - Doubles vétérans, phases finales
  1. **Volants**

Les volants en plumes sont obligatoires pour l’ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés. Hormis pour les finales, les volants seront fournis par les joueurs (partage).

Le volant officiel du championnat est YONEX, il sera en vente dans la salle et fourni par l’organisateur pour les finales.

Les autres modalités concernant les volants répondent aux critères de l’article 2.18 du RGC.

* 1. **Salles**

L’infrastructure est composée d’une salle : le gymnase municipal d’Orchamps-Vennes. Dans cette salle :

* les volants touchants les éléments suspendus ou la structure ou passant au-dessus de celle-ci seront à remettre un maximum de deux fois au service et seront comptés faute en jeu

La disposition de la salle ne réclame pas la matérialisation d’une chambre d’appel.

Les joueurs appelés à disputer leur match devront le faire avec tout l’équipement nécessaire.

* 1. **Scoring**

Chaque participant s’engage à scorer un match sur simple appel du JA ou de l’organisateur.

* 1. **Protocole sanitaire**

Chaque participant s’engage à respecter le protocole sanitaire appliqué pour l’occasion. Les organisateurs doivent eux aussi respecter et faire respecter le protocole

1. **Divers**

**6.1. Tenues vestimentaires**

Les joueurs et joueuses devront porter une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Les tenues évoquant un autre sport (foot, rugby, ou autres) sont exclues.

Cette tenue est à l’appréciation du Juge-Arbitre.

Les chaussures doivent être propres et réservées à la pratique du sport en salle.

Les appareils électroniques sont interdits au bord du terrain. Il est prévu un avertissement en cas de sonnerie du téléphone.

**6.2 Coaching**

Deux coachs maximums seront autorisés, ils devront se tenir dans les places prévues à cet effet.

L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, aux Juges

Arbitres, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre, aux membres de l’organisation, ainsi qu’aux

Coachs en tenues adéquates.

Rappel de la tenue des coachs : Chaussures fermées, pantalon, Bouteilles fermées autorisés.

**Pas de nourriture, Pas de téléphone**

**6.3 Code de conduite**

Le club ne pourra pas être tenu responsable en cas de vol, d'accident, de bris de matériel lors de la compétition. Il est interdit de fumer dans le gymnase et de manger sur et au bord des terrains.

Nous vous demanderons également d’utiliser les poubelles mises à disposition par le club.

La compétition doit se dérouler dans les meilleures conditions.

Chaque participant doit donc veiller au maintien de la bonne ambiance et doit également faire preuve de fair-play.

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales doit le signaler dès son arrivée au Juge-Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

**6.4 Podium**

Une tenue correcte est demandée à tous les médaillés, afin de garantir une belle présentation. C’est-à-dire, les joueurs devront soit être en tenue de sport (maillot, short ou jupe et chaussure de sport) ou en tenue civil. Sont exclus les claquettes ou assimilées, les chaussettes.

Le podium n’étant un panneau publicitaire, les maillots de clubs tenus à la main seront aussi interdits lors de la cérémonie.